

Rapport de l'atelier de présentation et consolidation de l'étude diagnostique sur la foresterie communautaire en République du Congo

Ecole supérieure africaine des cadres de chemin de fer (ESACC)
30 janvier 2017, Brazzaville, République du Congo



Projet CoNGOs: Collaboration d'ONG en faveur de moyens de subsistance communautaires équitables et durables dans les forêts du bassin du Congo



Cette recherche a été financée par le gouvernement du Royaume-Uni, mais les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Royaume-Uni.

Sommaire

Abréviations.....	3
Introduction.....	4
Déroulement de l'atelier	4
Discours de cadrage, présentation du projet et attentes des participants.....	4
Présentation et consolidation de l'étude diagnostique	4
Contributions, observations, commentaires et questions des participants	5
Idées recueillies pour l'éventuelle feuille de route avec les parties prenantes	6
Conclusion	6
Recommandations.....	7
Annexes	8

Abréviations

APV	Accord de partenariat volontaire
CLPA	Communauté locale et population autochtone
CoNGOs	Collaboration d'ONG en faveur de moyens de subsistance communautaires équitables et durables dans les forêts du bassin du Congo
CNIAF	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
CNOP	Concertation nationale des organisations paysannes
FGDH	Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme
FC	Foresterie communautaire
PADE	Programme d'appui à la diversification économique
PCQVP	Publiez ce que vous payez
REDD+	Réduction des émissions de la dégradation et la déforestation
SDC	Série de développement communautaire
DGM	Dedicated grants mechanism (mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et populations locales), Banque Mondiale

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de collaboration d'ONG en faveur des moyens de subsistances communautaires équitable et durable dans les forêts du bassin du Congo (CoNGOs), un atelier de présentation et consolidation de l'étude diagnostique sur la foresterie communautaire en République du Congo s'est tenu ce 30 janvier 2017. Les objectifs de cet atelier étaient les suivants : présenter et consolider l'étude diagnostique en consultation avec un large éventail de parties prenantes (la société civile, les administrations publiques, les parlementaires, les communautés locales et populations autochtones, les institutions des Nations unies, etc.) ; présenter les principaux résultats du projet CoNGOs à ce jour ; convenir d'une feuille de route pour le plaidoyer avec les acteurs de la société civile impliqués sur les questions de foresterie communautaire. Les résultats attendus au cours de l'atelier étaient de rendre disponible une version consolidée et validée de l'étude, présenter et faire comprendre clairement aux participants les objectifs du projet CoNGOs et convenir d'une feuille de route pour le plaidoyer en faveur de la foresterie communautaire est convenue. Ont pris part à cette activité, les administrations publiques (Économie forestière, aménagement du territoire, agriculture, etc.), les parlementaires, les plateformes de la société civile notamment le Cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones sur REDD+ (CACO-REDD), la Plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF), Publiez ce que vous payez (PCQVP), la Concertation nationale des organisations paysannes (CNOP), les radios communautaires et des experts.

Déroulement de l'atelier

Discours de cadrage, présentation du projet et attentes des participants

CoNGOs est un projet qui couvre cinq pays du Bassin du Congo et qui est porté par six ONG internationales avec un appui financier du gouvernement britannique. L'une des ONG porteuses du projet est Fern dont le partenaire en République du Congo est le Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme (FGDH). Ce projet a pour but d'agir sur les politiques, les lois et pratiques pour promouvoir un modèle efficace de forêts communautaires à travers trois objectifs: renforcer les droits fonciers coutumiers et les droits de l'Homme en général, renforcer les moyens de subsistance durables des CLPA et préserver les écosystèmes forestiers. Mais, en République du Congo la promotion de la foresterie communautaire pourrait être confrontée à deux difficultés majeures : l'absence d'une législation appropriée et la vision officielle de la foresterie communautaire (évolution des séries de développement communautaire ou SDC et forêts plantées).

Présentation et consolidation de l'étude diagnostique

Une brève présentation de l'étude a été faite, suivie d'une discussion sur la méthodologie à adopter pour l'examen du document. Les débats ont notamment porté sur la préoccupation des participants pour mieux comprendre la méthodologie de l'étude et les informations collectées. Les participants, qui avaient reçu une copie de l'étude à l'avance, ont convenu d'examiner le document chapitre par chapitre. La méthodologie retenue a donc été la lecture exhaustive de chaque chapitre suivie de discussions.

Contributions, observations, commentaires et questions des participants

Commentaires généraux :

- Est-ce que l'étude a été diffusée au niveau national ?
- Est-ce que les documents collectés sont disponibles ?
- Pourquoi le Code forestier ne prend-il pas en considération la question du genre ?
- Est-ce que le Code minier a été pris en compte dans l'étude ?
- Le réseau des radios communautaires est un outil très important pour le développement local. Il joue un rôle très capital au renforcement des CLPA.
- Au plan socio démographique, les ménages dirigés par des femmes sont les plus exposés à la pauvreté (58,2%). Est-ce que la source est fiable ?
- La population des départements du Congo selon le recensement de 2007, il faut prendre le recensement de 2015 ou 2016 car le nombre des habitants a augmenté.

Le FGDH a apporté des réponses aux participants notamment que le document n'a pas encore été diffusé, la base de données du projet est disponible et peut être partagée, la question du genre n'est généralement pas du tout traitée dans les lois qui réglementent l'utilisation des ressources naturelles. Par ailleurs, l'équipe du projet s'est engagée à examiner les autres commentaires et à les prendre en compte en fonction de leur pertinence.

Commentaires spécifiques :

- Page 7 : au lieu de « question du genre », lire plutôt la question des femmes.
- Page 7 : au lieu « des autorités administratives régionales » ; lire des autorités administratives départementales.
- Page 8 : il faut reformuler pour préciser que la grume n'est pas un produit transformé.
- Page 8 : préciser, qu'à l'heure actuelle, seule la Sangha dispose des séries de développement communautaires (SDC). Mais le gouvernement envisage de les généraliser dans toutes les concessions forestières.
- Page 8 : revoir les statistiques sur les concessions forestières.
- Page 9 : Il vaut mieux ne faire recours qu'au code forestier qui est encore en vigueur et non celui qui est encore en élaboration.
- Page 9 : au lieu de « l'absence d'une véritable politique de coordination et d'aménagement du territoire » lire plutôt faiblesse d'une politique de coordination et d'aménagement du territoire.
- Page 9 : donner les références de l'étude qui a été citée.
- Page 12 : au lieu de « comité national des organisations paysannes » lire concertation nationale des organisations paysannes
- Page 12 sur les programmes et projets nationaux, il faut ajouter le PADE.
- Page 12 : renforcer avec les articles 16 et 23 du code forestier.
- Page 12 au lieu de « nouvelle politique forestière », lire plutôt document de politique forestière.

- Page 16 : la constitution du 20 janvier 2002 n'est plus en vigueur ; il faut évoquer plutôt la constitution du 25 octobre 2015 qui est en vigueur.

Idées recueillies pour l'éventuelle feuille de route avec les parties prenantes

- renforcer les capacités de participation des CLPA ;
- renforcer les moyens de subsistances communautaires ;
- gestion et suivi du mécanisme d'appui aux communautés dépendantes de la forêt Dedicated Grant Mechanism (DGM) for indigenous peoples and local communities) ;
- comment les parties prenantes, la société civile, les communautés locales et populations autochtones (CLPA) et les administrations publiques peuvent collaborer sur la foresterie communautaire ? Savoir 3 grands types d'acteurs ;
- renforcer la concertation au sein de la société civile ;
- engager le dialogue avec le pouvoir public ;
- faire un plaidoyer sur la question de la foresterie communautaire ;
- échanger pour dégager des stratégies ;
- développer les projets en s'appuyant sur l'APV, REDD+ ;
- développer une stratégie de mobilisation du service public au profit des forêts communautaires ;
- accroître la sensibilisation des parties prenantes en vue de leur engagement effectif ;
- prendre en compte les politiques nationales pour trouver des niches qui peuvent justifier et motiver l'intérêt de mettre en œuvre les forêts communautaires ;
- identifier toutes les opportunités légales qui peuvent renforcer la tenure foncière des CLPA.

Conclusion

L'atelier a connu la participation de 71% des personnes qui avaient été invitées. Cependant, on pouvait noter la présence remarquée de la Coordinatrice technique du centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNI AF) et de l'Attaché à l'économie verte du ministre en charge des forêts. La participation a donc été acceptable, toutefois le FGDH tire les leçons sur le fait qu'il est indispensable de tenir compte des autres agendas et d'envoyer les invitations suffisamment à temps.

Les participants se sont activement investis dans les discussions lors de l'examen du document chapitre par chapitre. A la fin, plusieurs contributions et commentaires ont été collectés. Les commentaires et contributions les plus pertinents ont permis d'enrichir l'étude. Cet exercice a donc permis de mieux faire connaître le document aux participants et de l'enrichir en même temps.

Dans la deuxième partie de l'atelier, les participants ont été invités à commenter les recommandations de l'étude et à proposer des actions et objectifs de plaidoyer pouvant permettre de réaliser les dites recommandations. Le temps étant devenu très limité, un tour de table a été organisé et des idées ont été collectées (voir déroulement des activités, point 4). Ces idées seront

capitalisées dans la préparation technique de l'atelier national de dialogue notamment sur le point qui concerne la feuille de route de plaidoyer.

Recommandations

Il a été recommandé d'impliquer toutes les parties prenantes dans ce projet. Les participants ont estimé que la question des forêts communautaires implique des intérêts divergents au sein de la communauté et des liens évidents avec tous les autres utilisateurs des ressources forestières. De ce fait, le succès d'un tel projet dépend de l'implication de toutes les catégories sociales (femmes, jeunes, etc.) ainsi que de tous les secteurs (public, privé, société civile, partenaires techniques et financiers).

Une autre recommandation concerne l'organisation de groupes de travail restreint. Il s'agit d'avoir des réunions périodiques avec quelques représentants des différentes parties prenantes sélectionnées sur la base de leur pertinence (mandat, expertise, intérêt à agir). Le but de ces réunions étant de peaufiner et d'améliorer les stratégies et les analyses dans la mise en œuvre des activités du projet (en lien avec les résultats attendus).

Annexes

Annexe 1: Programme de atelier

Horaires	Thème	Responsable
9h00-9h30	Accueil et installation des participants	Secrétariat
9h30-10h00	Discours de cadrage, présentation et attentes des participants	FGDH
10h00-11h00	Présentation et discussions interactives sur l'étude partie 1 et 2	1er groupe de travail, partie 1 2eme groupe, partie 2
11h00-11h-30	Restitution	Les représentants de chaque groupe
11h30-12h15	Echanges approfondies sur les recommandations de l'étude	FGDH et participants
12h15-14h15	Discussions prospectives sur la feuille de route sur le plaidoyer	FGDH et participants
14h15-14h45	Evaluation et fin de journée	Modérateur/évaluateur

Annexe 2: Liste des participants

N°	Noms et prénom (s)	Structure	fonction	N° tél et mail
1	YOKA Emmanuel Jean Bélel	Radio rural congolaise	Directeur coordonnateur des radios communautaires	05 558 89 08 yokaemmanuel634@gmail.com
2	ONGAGNA Novaly	Cadre de concertation (CACO REDD+)	Chef de service étude et coopération	06 940 99 83
3	MATONDO Edmond	CACO REDD+	Secrétaire exécutif	06 693 88 83/05 376 58 91
4	MBEMBA Jasmin	CACO REDD+	Vice-président, composante population autochtone	05 377 58 40 mbembajasmin@gmail.com
5	MILONGO MATONGO Francis Stéphane	CNOP	Chargé des programmes	05 543 59 59 Milongofrancis213@yahoo.fr
6	MIALOUNDAMA Gaston	Cabinet Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement	Attaché à l'économie verte et au reboisement	05 761 47 61 mialoundama@gmail.com
7	EBINA Paulette	Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement	Coordonnatrice technique de CNIAP	05 556 95 67 Tara_pau@yahoo.fr
8	TANG-TANG Etienne	ALSPCO	Président	05 558 27 85 etiennetangtang@gmail.com
9	MAVOUNGOU Cherotti Blanchard	ONG pour le respect des droits des populations autochtones, développement durable et droit humains (ARPA2DH)	Président	06 696 28 29 cherottibmavoungou@gmail.com
10	Daniel DIANGA	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux	Consultant	05 551 35 78/06 651 36 83 diangamwanakoyo@gmail.com
11	AWELEKA Dalton	ODDHC	Assistant technique	06 832 99 11 daweleka@gmail.com
12	MOUSSELE DISEKE Guy	Plateforme pour la gestion durable des forêts	Membre	mousseledisekeguy@yahoo.fr
13	NTSIETE Alban	Observatoire congolais des droits	Chef du projet FOA	malbancheribin@gmail.com

		de l'homme		
14	MBOUTA BAFOUIDIZO	CUDEV	Président	06 491 14 12/05 508 76 51 cudevcongo@yahoo.fr
15	BATANTOU OUMNBA Felix	ATV	Membre	05 551 37 87 bajeanfelix@gmail.com
16	MAYIZA MIYAMONA	Comptoir juridique junior	Membre	06 977 43 53
17	KIABAMBOU Benjamin	Publiez ce que vous payez (PCQVP)	Membre	05 526 74 84 b6kiabambou@gmail.com
18	ATA OSSALE Dieuveil	Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH)	Assistant de direction	06 643 36 39 dieuveilata@yahoo.fr
19	ITOUA Fabrice	Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH)	comptable	05 772 18 48/06 404 40 55
20	LAKOUZOCK Rochelvie Grace	Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH)	Assistante technique chargée de la gouvernance des ressources naturelles, point focal du projet	06 841 44 88 rochelvielack@gmail.com
21	MAKANGA Lurcia	Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH)	Assistante technique	06 855 69 39/05 319 59 13 lurciamack@yahoo.com
22	MPELA Guy Foly	Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH)	Assistant technique	06 614 43 34 guympela@gmail.com
23	SAKA-ZOLA Deltrie	FGDH	Secrétaire caissière	01 554 11 11
24	ITOUA André	FGDH	Responsable administratif et financier	06 866 82 54